



PRÉFÈTE DES HAUTES-PYRENEES

Secrétariat des CSS  
DREAL Midi-Pyrénées  
Unité Territoriale de la Haute-Garonne et de l'Ariège  
4 avenue Didier Daurat – CS 40331  
31776 COLOMIERS CEDEX

Tarbes, le 16 octobre 2015

Affaire suivie par Candice JOFFRES  
tél : 05 61 15 39 96

La Préfète

à

mél : [css-seveso-dreal-midi-pyr@developpement-durable.gouv.fr](mailto:css-seveso-dreal-midi-pyr@developpement-durable.gouv.fr)

Mesdames et Messieurs  
les membres de la CSS NEXTER  
MUNITIONS

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) NEXTER MUNITIONS, qui se tiendra :

**le jeudi 29 octobre 2015 à 14h00  
en Préfecture des Hautes-Pyrénées – Salle Charles de Gaulle**

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1 - Élection des membres du bureau ;
- 2 - Approbation du compte-rendu de la CSS du 04 décembre 2014 ;
- 3 - Bilan annuel des activités de la société NEXTER MUNITIONS pour l'année 2014 ;
- 4 - Bilan des actions de l'inspection des Installations Classées pour l'année 2014 ;
- 5 – Diagnostics et travaux post-PPRT ;
- 6 – Étude et diagnostic de l'impact des activités de GIAT Industries sur les sols et les eaux.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite (pour les membres de la Commission de Suivi de Site) à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Pour des raisons de sécurité, l'invité devra se munir de la présente convocation, à présenter à l'accueil de la Préfecture.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Préfète et par délégation,  
Le Secrétaire Général

  
**Alain CHARRIER**